



## Jeld-Wen s'adapte aussi à la géopolitique

Pour Jeld-Wen, un des principaux fabricants de menuiseries intérieures et extérieures bois, la forte croissance du chiffre d'affaires de la filiale française (105 M€ en 2023, contre 85 M€ en 2022) ne reflète pas l'activité du secteur, plutôt en baisse de 1 % en valeur sur la même période. En fait, le spécialiste des portes techniques et des portes de décoration a bénéficié de la fermeture, en juillet, de l'usine Fonmarty (groupe Keyor), à Bazas (Gironde). En amont, la politique du fabricant est motivée par plusieurs enjeux. « Suite à la pandémie de Covid-19, nous avons diversifié et étoffé nos fournisseurs, pour éviter, qui plus est, d'être confrontés à des problèmes géopolitiques », explique Anne Renon, responsable du marketing.

**Certification.** Cette stratégie est évidemment conforme à une chaîne de contrôle certifiée des approvisionnements (RBUE, PEFC et FSC). « Nous sommes très bien notés par EcoVadis (en cours pour 2024) en matière d'achats responsables, et notre cahier des charges est supérieur au PEFC, défend Tristan Vienne, directeur commercial France. Dans le secteur du négoce, groupements d'achats ou acteurs intégrés, cette démarche est devenue une préoccupation majeure. »

Près des trois quarts de la production (4 000 à 6 000 portes par jour) passent par le négoce. La force de vente a été étoffée par souci de réactivité, et un service de livraison express d'huisseries (en 72 heures, contre une moyenne de trois semaines) est en place depuis un an, prioritairement auprès des clients directs, mais qui peut s'étendre aux distributeurs. L'industriel confirme que les négoce se tournent vers des « prestations à marge », comme la transformation et, dans le cas de Jeld-Wen, le parachèvement des portes. « La démarche, qui relève d'une délégation sur le plan de la certification – ajout d'un oculus pour une porte bloc-feu, par exemple – est en croissance, ajoute Tristan Vienne. Nous autorisons



contractuellement de rares clients à retravailler nos portes dans le respect des PV d'essais et de la certification NF, en fixant le cadre des modifications souhaitables. » Enfin, dans le cadre de la multiplication des FDES<sup>(1)</sup>, le fabricant compte déployer une puce RFID sur ses produits en 2025, une aide à l'identification qui pourrait être la bienvenue dans les négoce. • **L.D.**

1. Fiche de déclaration environnementale et sanitaire.